

# **Rencontre logistique urbaine Auvergne-Rhône-Alpes**

## **du 21 mai 2025**

### **Atelier 5 : La commande publique comme levier pour la logistique urbaine durable *Compte rendu des échanges***

L'atelier était animé par Romain Colonna d'Istria (DREAL) et Anne Blanc (DREAL).

#### **• Remise en contexte et présentation des enjeux par les animateurs**

- La commande publique représente environ 90 Mds €. Environ 70 % des marchés passés par les communes ou leurs groupements sont susceptibles de générer des flux logistiques (cf. étude de l'ADEME « *Exemplarité en matière de transport de marchandises : les collectivités aussi !* »).
- Nécessité de sensibiliser et professionnaliser les acheteur.teuse.s aux enjeux de la mobilité des marchandises.
- Nécessité de mettre en place des stratégies globales d'achat (objectifs chiffrés, identification de segments d'achat pertinents). Pour cela, un outil consacré : le SPASER.
- Ingénierie à développer pour la construction de stratégies d'achats permettant de décarboner les flux logistiques (groupements de commande entre plusieurs collectivités, critères environnementaux pour le jugement des offres, intégration de clauses d'exécution spécifiques...).
- Importance de valoriser / communiquer sur les initiatives (« RSE » de la collectivité).
- Présentation des ressources existantes à disposition ([laclauseverte.fr](http://laclauseverte.fr), guichet vert, etc.).

#### **• Tour de table / retours d'expérience**

- Des collectivités du territoire AURA ont déjà initié des achats avec intégration d'éléments permettant une LUD : Métropole de Lyon, Grenoble Alpes Métropole, Clermont Auvergne Métropole. Annemasse Agglo fait part de son intérêt pour la démarche.
- Une acculturation des chargé.e.s de mission logistique urbaine et de acheteur.teuse.s / gestionnaires marchés est nécessaire. Le SPASER est un outil qui peut faciliter le dialogue entre technicien.ne.s et services supports. Idée également de faire intervenir les agents de l'équipe mobilité dans des réunions / séminaires acheteur.teuse.s afin de sensibiliser ces derniers aux enjeux.
- Possibilité de mobiliser les transporteurs actuels et de les pousser à changer leurs pratiques et/ou s'associer avec des transporteurs « verts » pour les derniers kilomètres.
- Idée de créer un label pour les transporteurs vertueux. Un logiscore ? Mettre en discussion cette idée avec les acteurs du transport. Quel rôle peut jouer l'État sur ce plan ?

→ Difficulté pour les collectivités à réaliser en aval le suivi d'exécution des marchés et le respect des conditions de réalisation des clauses marchés.

→ 20 % des flux sont générés par les collectivités territoriales.

- **Travail en collectif**

L'exercice proposé consistait en la construction d'une stratégie d'achat visant à favoriser une LUD pour un marché. Il était proposé aux participants de travailler soit sur un marché de collecte des déchets soit sur un marché de fourniture de bureau nécessaires au fonctionnement de la collectivité. C'est ce dernier qui a été retenu.

Il s'agissait notamment de se questionner sur :

- Les objectifs poursuivis ;
- Les techniques d'achats mobilisables ;
- Les impacts ;
- La faisabilité et l'acceptabilité.

→ **Problématique identifiée et objectifs poursuivis**

- Optimiser les livraisons : centraliser les achats de la collectivité.
- Mutualiser / grouper les livraisons.
- Avoir de la flexibilité sur les délais et les horaires de livraison.
- Décarboner les livraisons.

→ **Contraintes majeures / risques identifiés**

- Le principal risque identifié est celui de la procédure infructueuse : absence d'offres / offres irrégulières.
- Réglementation / code des marchés publics : risque de « saucissonnage » (allotissement excessif) notamment. La plupart des marchés de fournitures sont franco de port (incluent la livraison). Il serait souhaitable de faire un lot pour la fourniture et un second pour la livraison.
- Acculturation chef.fe.s de projets / responsables achats. Pour les premier.ère.s, il est nécessaire de monter en compétence sur les techniques d'achats pouvant servir de leviers et sur les segments propices à la LUD. Pour les second.e.s, il est nécessaire de les sensibiliser aux enjeux de verdissement du transport de marchandises et de la logistique.
- Surcoût induit par des livraisons plus vertueuses. Sur ce point : des méthodes permettent-elles de prendre en compte les coûts des externalités négatives induites par des transports non décarbonés ?
- Risque d'accumuler les clauses et de perdre en lisibilité.

→ **Actions prioritaires à mettre en œuvre**

- Établir une liste de clauses vertes facilement intégrables.
- Avoir des fiches pratiques par type de marchés / segments d'achats (cf. étude ADEME susmentionnée).
- Identifier les cas d'usage et les faire connaître.
- Former / acculturer la chaîne projet – achats dans les collectivités.

→ **Outils et leviers mobilisables**

- Un portage politique durable.
- Développement de clauses marchés.
- Mise en place d'un label.
- Programme CEE.

- S'inscrire dans un temps long.
- Prendre en compte les externalités des différents modes de livraison dans le coût final. Ex : impact des PL sur les chaussées et charge d'entretien que supporte la collectivité en conséquence.

→ **Critères de réussite ou indicateurs**

- Actions graduelles : mettre en place des choses simples dans un premier temps.
- Volumes transportés en modes décarbonés.
- Valorisation des externalités dans les bilans.

• **Exemples d'initiatives et de bonnes pratiques**

→ **SPASER :**

- Le SPASER de la Ville de Lyon prévoit au niveau de son objectif « réduire la consommation énergétique et l'empreinte carbone des équipements et services de la ville » de valoriser systématiquement les modes de transport décarbonés pour la livraison de fournitures à minima sur le dernier maillon de la chaîne.
- Le SPASER de Grenoble Alpes Métropole indique une obligation pour l'ensemble des marchés de contenir des clauses environnementales. La collectivité a également engagé un travail sur un clausier spécifique aux modalités de livraison qui sera ensuite mis à disposition des agents en charge de rédiger les pièces des marchés publics.

→ **Groupement de commande** : Accord cadre pour achat de fournitures et accessoires de bureau mis en place pour un groupement de commande réunissant 8 collectivités dont Grenoble Alpes Métropole et la Ville de Grenoble.

→ **Marchés promouvant la cyclologistique :**

- Marché de distribution de la communication de la collectivité (Grenoble)
- Marché de pose et dépose de panneaux de signalisation temporaire pour les déménagements de particuliers (Grenoble)
- Marché de livraison depuis la cantine centrale vers les cantines de quartier (Paris XVIII<sup>e</sup> arr.)
- Marché de distribution de bacs à compost pour les particuliers (Grenoble)
- Marché d'approvisionnement municipal des crèches en couches (Bordeaux)
- Marché de transport intersites de la collectivité (courriers internes par exemple) (Bordeaux)

• **Les ressources à disposition**

- Site collaboratif [laclauseverte.fr](http://laclauseverte.fr) qui propose un ensemble de clauses intégralement rédigées et permettant de privilégier des modes de transport de marchandises vertueux dans les marchés publics ;
- Guide « développer la cyclologistique dans les achats publics » publié en octobre 2024 par Les Boîtes à Vélo ;
- Le Guichet Vert : chaque région dispose d'un organisme référent chargé d'accompagner les acteurs publics dans l'adaptation des marchés aux enjeux de transition écologique. Plateforme hébergée par le Conseil régional AURA avec un système de Q/R : <https://www.auvergnerhonealpes-ee.fr/agir/thematiques/commande-publique-durable/le-guichet-vert>

**Liste des participants :**

Amauric Guinard (SOFUB)  
Antoine Robichet (DGITM)  
Antoine Low-Daoudal (Annemasse Agglo)  
Julien Séverac (Clermont Auvergne Métropole)  
Jérémy Boureau (Métropole de Lyon)  
Siriman Coulibaly (GART)

